

**COMMUNIQUE de PRESSE**

**Le Directoire du Grand Port Maritime  
de la Guyane est officiellement installé**

Par décret du président de la République, daté du 16 avril 2013, Monsieur **Philippe LEMOINE** est nommé **Président du Directoire** du Grand Port Maritime de la Guyane, conformément à l'avis du Conseil de Surveillance du GPMG du 25 mars dernier.

Par voie de conséquence, les nominations sur proposition du Président du directoire, de Messieurs **Rémy-Louis BUDOC** et de **Patrick TOULEMONT** comme **membres du Directoire**, deviennent **effectives**, conformément à l'avis favorable du Conseil de Surveillance du GPMG du 25 mars dernier.

Le Directoire du GPMG est composé de trois membres dont la durée du mandat est de cinq ans. Il assure la gestion du Grand Port Maritime de la Guyane.

Le Directoire fait partie des organes de gouvernance, créés par décret du 1<sup>er</sup> octobre 2012 relatif à l'organisation et au fonctionnement des grands ports maritimes d'outre-mer.

**Contact-presse** : Dominique THEGAT - 0594 299 655 - 0694 453 924 - d.thegat@guyane.cci.fr